

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires

Secrétariat général
Direction des Ressources humaines

Arrêté du 16 août 2022

portant modification de la désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel

NOR : TREK2223588A

(Texte non paru au journal officiel)

La Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
La Ministre de la Transition énergétique

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2018 modifié portant création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2019 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 6 février 2019 modifié portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu le courriel du 5 août 2022 de Monsieur le Secrétaire Général Adjoint UNSA-DD ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 6 février 2019 visé ci-dessus est modifié comme suit :

Madame Solène COLIN, membre suppléante, représentant du personnel pour l'organisation syndicale UNSA-DD, est remplacée par Madame Annyvette RIET.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Fait le 16 août 2022

Pour les ministres et par délégation,
Pour le directeur des ressources humaines
la cheffe du service Développement
professionnel et des conditions de travail

Anne AMSON